



Deux fois plus de seniors dans la population active francilienne à l'horizon 2035

À l'horizon 2035, l'Île-de-France gagnerait, selon les scénarios, entre 454 000 et 668 000 actifs par rapport à 2015, en majorité des seniors. Par conséquent, la proportion d'actifs âgés de 60 ans ou plus atteindrait 10 %, contre moins de 6 % en 2015. La part des femmes dans la population active francilienne serait stable, sauf à Paris où elle augmenterait. C'est en petite couronne que la hausse de la population active serait la plus marquée, notamment en Seine-Saint-Denis. La croissance de la population active conduirait à davantage de déplacements domicile-travail en Île-de-France, qui s'effectueraient probablement, encore plus souvent qu'aujourd'hui, en transports en commun.

Céline Calvier, Lynda Pichard (Insee Île-de-France) ; Denise Bauer (Directe Île-de-France) ; Philippe Louchart (IAU îdF) ; Éric Chometon, Christine Grolleau, Anne-Laure Wittmann (DRIEA)

En 2015, 6,2 millions d'actifs âgés de 15 ans ou plus sont en emploi ou au chômage en Île-de-France. La proportion d'actifs parmi les 15-69 ans y est plus élevée que dans le reste du pays : 72 % contre 67 %. Cette plus forte activité francilienne concerne autant les femmes que les hommes. Les seniors, de 60 à 69 ans, sont plus fréquemment en activité en Île-de-France que dans les autres régions (27 % contre 16 %) (figure 1), mais ce n'est pas le cas des moins de 25 ans (38 % d'actifs contre 42 %), en raison du poids important des étudiants dans la population totale, notamment à Paris. Les taux d'activité culminent à Paris et dans les Hauts-de-Seine (74 %), en particulier pour les femmes et les 60 ans ou plus. Cela s'explique notamment par le fait que la population comporte plus de cadres, plus de diplômés et plus d'indépendants que dans le reste de la région.

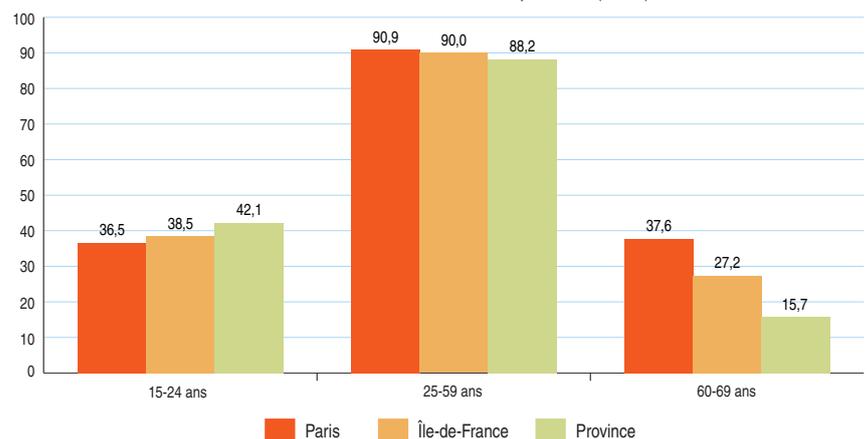
Entre 2006 et 2015, la population active francilienne a augmenté de près de 5 %. Sur la période, le taux d'activité des Franciliens de 15 à 69 ans a progressé de 0,5 point, pour les hommes comme pour

les femmes. Cette hausse résulte d'évolutions contrastées : une baisse du taux d'activité des 15-24 ans (- 2 points) dans tous les départements, aussi bien pour les filles que pour les garçons, et une hausse de l'activité des seniors (+ 10 points pour les 60-69 ans) en lien avec les politiques publiques en matière de report de l'âge de la retraite. La

Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise se singularisent par une légère diminution de l'activité des 25-49 ans, pourtant déjà inférieure à la moyenne régionale en 2006. Ce constat laisse supposer que la crise aurait pu conduire certains actifs à se désengager du marché du travail. La population active d'un territoire évolue selon trois principaux facteurs :

1 Une activité plus fréquente des seniors franciliens, notamment à Paris

Taux d'activité des 15-69 ans à Paris, en Île-de-France et en province (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015.

2 En 2035, de 454 000 à 668 000 actifs franciliens supplémentaires

Nombre d'actifs en 2015 et projeté en 2035 selon les deux scénarios démographiques, et évolution 2015-2035

	Population active			Évolution 2015-2035 scénario bas	Évolution 2015-2035 scénario Loi Grand Paris	Évolution annuelle moyenne 2015-2035 scénario bas (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015-2035 scénario Loi Grand Paris (en %)
	2015 observé	2035 projeté scénario bas	2035 projeté scénario Loi Grand Paris				
Paris	1 228 200	1 242 400	1 227 600	14 200	-600	0,06	0,00
Hauts-de-Seine	844 400	918 000	958 800	73 600	114 400	0,42	0,64
Seine-Saint-Denis	777 000	884 700	916 100	107 700	139 100	0,65	0,83
Val-de-Marne	698 000	787 400	813 800	89 400	115 800	0,60	0,77
Seine-et-Marne	702 400	773 800	804 300	71 400	101 900	0,49	0,68
Yvelines	706 300	723 600	761 600	17 300	55 300	0,12	0,38
Essonne	633 700	688 400	723 800	54 700	90 100	0,41	0,67
Val-d'Oise	600 200	626 300	652 100	26 100	51 900	0,21	0,42
Île-de-France	6 190 200	6 644 600	6 858 100	454 400	667 900	0,35	0,51

Sources : Insee, recensement de la population 2015 (exploitation principale), projections de population active 2013-2035 (scénario central d'activité) ; groupe de travail IAU îdF, Insee Île-de-France, Apur, DRIEA et DRIHL pour les scénarios bas et Loi Grand Paris.

le vieillissement des actifs résidents, les migrations résidentielles et l'évolution des taux d'activité. Les deux premiers facteurs dépendent largement des scénarios de projection démographique retenus.

Afin d'estimer quelle pourrait être l'évolution de la population active francilienne à l'horizon 2035, deux hypothèses démographiques sont retenues, en lien avec deux scénarios de construction de logements neufs : le scénario « bas » et le scénario « Loi Grand Paris » (*Pour comprendre*).

En 2035, davantage d'actifs en raison d'une hausse de l'activité des seniors

À l'horizon 2035, l'Île-de-France compterait, selon le scénario retenu, entre 454 000 et 668 000 actifs de plus qu'en 2015. La population active francilienne serait donc comprise entre 6,64 millions (scénario bas) et 6,86 millions (scénario Loi Grand Paris).

La croissance de la population active ralentirait par rapport à la période 2006-

2015 dans le scénario bas (+ 0,35 % en moyenne par an contre + 0,51 %), ou se stabiliserait dans le scénario Loi Grand Paris (*figure 2*).

La contribution du vieillissement des actifs résidents à l'évolution de la population active est marginale en Île-de-France (+ 0,04 % par an en moyenne entre 2015 et 2035, quel que soit le scénario considéré). Il en va de même pour l'effet des migrations selon le scénario bas (+ 0,07 % par an). L'essentiel de la croissance de la population active s'explique en fait par la hausse des taux d'activité (+ 0,23 % par an). En effet, les réformes du système de retraite influencent le comportement d'activité des seniors en allongeant les durées de cotisation et en repoussant les âges limites de départ à la retraite. Parmi les 60-64 ans, la part des actifs s'élèverait, en 2035, à 62,4 % pour les femmes et 75,3 % pour les hommes contre respectivement 37,6 % et 44,9 % en 2015. Pour cette tranche d'âge, l'écart entre les taux d'activité masculin et

féminin se creuserait à l'horizon 2035 (*figure 3*).

La croissance plus rapide de la population active dans le scénario Loi Grand Paris est uniquement due aux migrations résidentielles dont l'impact (+ 0,21 % par an) est équivalent à celui des taux d'activité (+ 0,23 % par an).

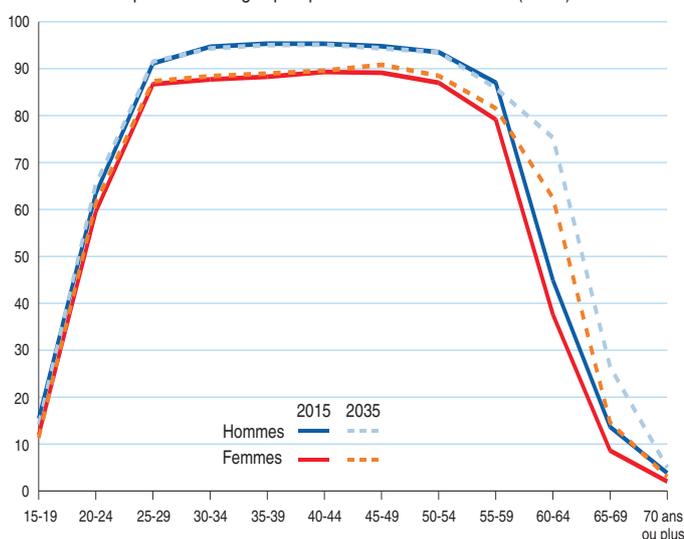
Un actif sur dix aurait 60 ans ou plus en 2035

En 2035, un actif francilien sur dix aurait 60 ans ou plus, soit presque deux fois plus qu'en 2015 (*figure 4*). En effet, les seniors représentent la majorité des actifs supplémentaires entre 2015 et 2035 en Île-de-France (la moitié selon le scénario Loi Grand Paris, et 71 % selon le scénario bas).

La part des 60-64 ans parmi l'ensemble de la population active atteindrait 7,2 % en 2035, quel que soit le scénario retenu, contre 4,2 % en 2015. Elle serait particulièrement élevée dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

3 Des seniors franciliens plus actifs à l'horizon 2035

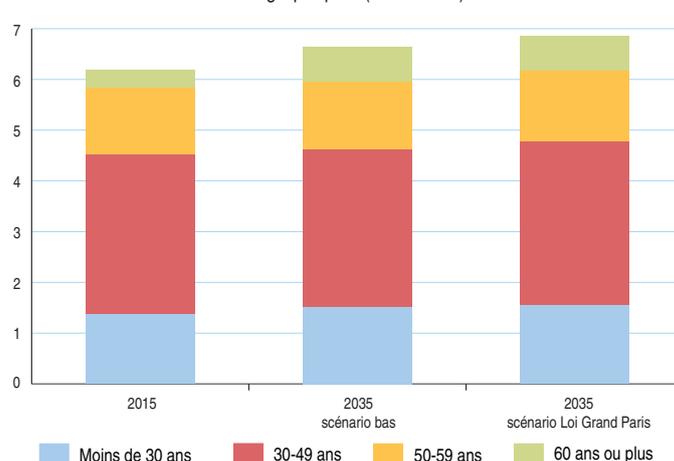
Taux d'activité par sexe et âge quinquennal en Île-de-France (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015 (exploitation principale), projections de population active 2013-2035 (scénario central d'activité).

4 Deux fois plus de seniors dans la population active à l'horizon 2035

Population active francilienne répartie selon l'âge, en 2015 (observé) et en 2035 selon les deux scénarios démographiques (en millions)



Sources : Insee, recensement de la population 2015 (exploitation principale), projections de population active 2013-2035 (scénario central d'activité) ; groupe de travail IAU îdF, Insee Île-de-France, Apur, DRIEA et DRIHL pour les scénarios bas et Loi Grand Paris.

Hypothèse alternative sur l'évolution des taux d'activité : une croissance légèrement plus faible

L'IAU idF a envisagé une hypothèse alternative, basée sur des évolutions départementales différenciées de comportement d'activité par sexe et âge détaillé avant 50 ans (et non pas sur des estimations tendanciell-les relevant d'un scénario central national, comme ceci reste fait après 50 ans) : les projections sont alors obtenues en prolongeant les évolutions 2006-2015 des taux d'activité au sens du RP.

Par rapport au scénario central d'activité, cette hypothèse conduit à minorer sensiblement la croissance estimée de la population active régionale entre 2015 et 2035, d'environ 41 000 actifs dans le scénario démographique bas (soit - 7 %) et d'environ 44 000 dans le scénario Loi Grand Paris (- 9 %). Paris serait le seul département francilien dont la population active en 2035 serait plus élevée que dans le scénario central d'activité. Néanmoins, l'augmentation serait faible : + 0,06 % par an dans le scénario bas, + 0,11 % par an dans le scénario Loi Grand Paris. L'écart de population active estimée en 2035 serait plus important en Seine-Saint-Denis (- 13 % à - 16 %), et surtout dans le Val-d'Oise où la croissance de la population active, déjà relativement faible dans le scénario central d'activité, serait amputée d'une moitié ou d'un quart (selon le scénario démographique retenu).

Une croissance de la population active plus forte en petite couronne, notamment en Seine-Saint-Denis

À l'horizon 2035, la population active augmenterait dans tous les départements, sauf à Paris où elle stagnerait.

Plus de la moitié des actifs franciliens supplémentaires entre 2015 et 2035 seraient concentrés en petite couronne (55 % dans le scénario bas, et même 60 % dans le scénario Loi Grand Paris). En 2035, 39 % des actifs de la région y vivraient (37 % en 2015). À l'inverse, la part des actifs résidant à Paris, dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise diminuerait.

La population active augmenterait le plus fortement en Seine-Saint-Denis, sous l'effet démographique, puis dans le Val-de-Marne, en raison d'un effet migratoire favorable. En Seine-et-Marne et dans l'Essonne, elle s'accroîtrait davantage que dans la région, sous l'effet conjugué des deux facteurs.

A contrario, dans le Val-d'Oise et les Yvelines, la croissance de la population active serait plus faible qu'au niveau régional du fait d'un effet migratoire négatif.

La part des femmes dans la population active resterait stable en 2035

Entre 2015 et 2035, la population active féminine francilienne augmenterait un peu moins que la population active masculine (+ 6,5 % contre + 8,1 % selon le scénario bas), en raison d'une progression plus modérée de l'activité féminine après 60 ans. Néanmoins, cette évolution différenciée modifierait peu la part des femmes dans la population active francilienne, qui se maintiendrait aux alentours de 49 %.

Ce constat vaut pour tous les départements franciliens, sauf pour Paris où la part des femmes augmenterait. En effet, la population active masculine y serait en légère baisse (- 0,9 % selon le scénario bas) alors que la population active féminine augmenterait de 3,2 %.

La part des femmes dans la population active resterait plus élevée que la moyenne

régionale à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne. À l'inverse, elle resterait la plus faible de la région en Seine-Saint-Denis à l'horizon 2035, en baisse par rapport à 2015.

Les Franciliens privilégient les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail

En Île-de-France, en 2015, 43 % des actifs ayant un emploi utilisent les transports en commun pour aller travailler, contre seulement 15 % en France. La forte concentration des emplois et la densité du réseau de transports en commun en sont les principales raisons. En Île-de-France, 41 % des actifs se rendent sur leur lieu de travail en voiture (70 % en France), mais son usage dépend fortement de l'éloignement au centre, de l'âge et du genre. Si l'utilisation de la voiture est plus importante dans les

départements de grande couronne, chez les actifs de plus de 50 ans et de sexe masculin, elle reste néanmoins en deçà de la moyenne nationale (figure 5).

Sur la période 2006-2015, la part modale des transports en commun a progressé en Île-de-France (+ 2,6 points), au détriment de celle de la voiture (- 2,8 points). Des différences marquées subsistent entre départements franciliens, qui s'expliquent à la fois par le développement de l'offre de transports en commun en petite couronne et par l'évolution des comportements.

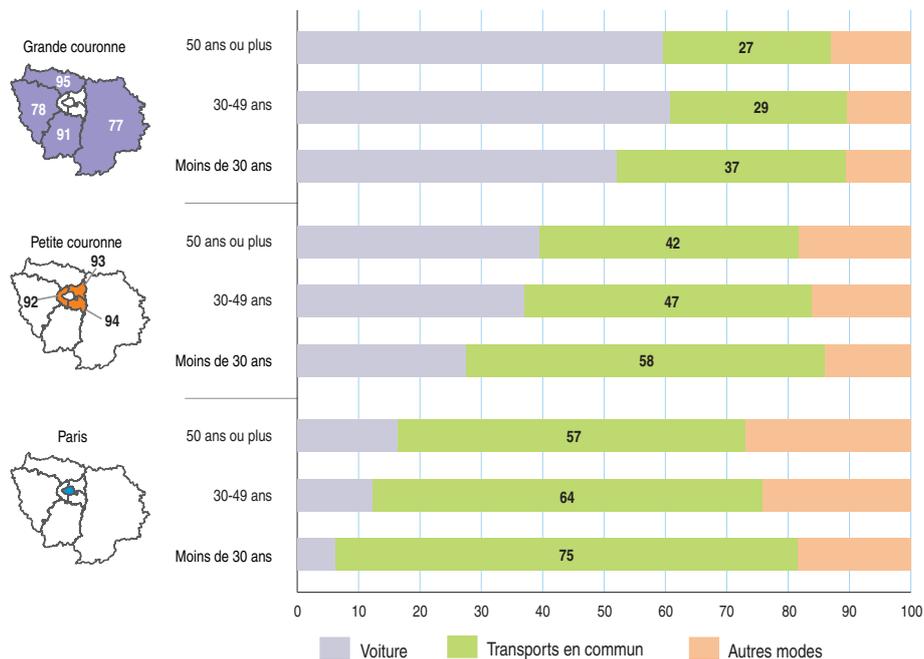
En 2035, un moindre usage de la voiture pour aller travailler

Si la population active projetée à horizon 2035 devait conserver les mêmes modes de déplacement domicile-travail qu'en 2015, il y aurait en Île-de-France entre 200 000 (scénario bas) et 300 000 (scénario Loi Grand Paris) actifs supplémentaires prenant leur voiture pour se rendre au travail, et de 180 000 (scénario bas) à 260 000 (scénario Loi Grand Paris) actifs supplémentaires dans les transports en commun.

Néanmoins, à l'horizon 2035, l'amélioration et le développement d'une offre de transports collectifs seraient susceptibles de faire évoluer la répartition entre modes de transport. Ainsi, selon le modèle régional de déplacements (Modus), et en suivant un scénario tendanciel, il pourrait y avoir d'ici 2035 un report modal de l'ordre de trois points de la voiture vers les transports en commun.

5 En Île-de-France, les habitants de la grande couronne utilisent plus souvent la voiture pour aller travailler

Part des différents modes de déplacement domicile-travail en Île-de-France en 2015, selon le lieu de résidence et l'âge des actifs (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire.

Le nombre d'actifs supplémentaires qui prendraient leur voiture pour se rendre au travail ne serait alors compris qu'entre 30 000 personnes (scénario bas) et 130 000 personnes (scénario Loi Grand Paris). Les actifs de petite couronne représenteraient encore un tiers des utilisateurs franciliens de voiture malgré une intensification de l'offre de transports. Le nombre d'actifs franciliens supplémentaires dans les transports en commun atteindrait 280 000 (scénario bas) à 360 000 personnes (scénario Loi Grand Paris).

En outre, quel que soit le scénario retenu, la population active francilienne comporterait une part plus élevée de plus de 50 ans et par conséquent un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels de la voiture, selon les comportements actuels, en particulier pour les hommes. Toutefois, sur la période récente (2006-2015), les hommes et les femmes tendent à utiliser de moins en moins la voiture et à avoir, à tous âges, des comportements moins différenciés. De plus, les actifs de plus de 50 ans en 2035 correspondront à des générations ayant déjà en partie modifié leur comportement au profit des transports en commun entre 2006 et 2015. ■

Définitions

Le concept d'**activité** retenu dans cette étude est celui du recensement de la population (RP) : un **actif** est une personne déclarant occuper un emploi (y compris les personnes en apprentissage et en stage rémunéré) ou rechercher un emploi. Sauf mention contraire, les âges actifs retenus sont de 15 ans ou plus. Ce champ, plus large que celui habituellement utilisé en démographie, tient compte de l'allongement de la vie active, dans le contexte de réformes des systèmes de retraite.

Le **taux d'activité** pour un âge donné est le rapport entre le nombre d'actifs de cet âge et la population totale de cet âge.

Les **seniors** représentent les personnes âgées de 60 ans ou plus.

Pour comprendre

Les **projections de population active** à l'horizon 2035 résultent de **projections de population** et de **projections de taux d'activité** pour chaque croisement sexe / tranche d'âge quinquennale.

- Les **projections de population** retenues dans cette étude sont celles qui ont été définies dans l'étude sur les projections de ménages et de logements en Île-de-France à l'horizon 2035, publiée en décembre 2018 (*Pour en savoir plus*).

Les projections de population active sont donc déclinées selon **deux scénarios démographiques**, en lien avec les projets de construction de logements de la Loi Grand Paris. Ces deux scénarios anticipent une hausse de la construction neuve par rapport à la période 2000-2015, mais se distinguent par le volume de construction :

- le **scénario « bas »** suppose la construction de 50 000 logements neufs en moyenne par an sur la période 2015-2035 ;

- le **scénario « Loi Grand Paris »** suppose la construction de 70 000 logements neufs par an en moyenne (volume cible de la Loi).

Ces deux scénarios supposent une stabilité de la fécondité et une hausse tendancielle de l'espérance de vie dans chaque département francilien.

- Les **taux d'activité sont projetés** à l'horizon 2035 à partir des taux d'activité issus du RP 2013, en appliquant les évolutions tendancielles des taux d'activité nationaux projetés de référence, issus de l'enquête Emploi (*Pour en savoir plus*). Ces projections nationales prennent en compte l'impact des réformes des retraites votées jusqu'en 2014 sur l'activité des plus de 55 ans.

Afin d'ébaucher une **analyse prospective des modes de déplacements domicile-travail** pour cette étude, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA) a développé une méthode originale de projections de déplacements domicile-travail par mode de transport, afin notamment d'estimer quelle pourrait être l'évolution du nombre de personnes utilisant leur voiture ou les transports en commun pour aller travailler, à l'horizon 2035. Ces projections résultent de projections de parts modales des déplacements domicile-travail par tranche d'âge, par genre et par département, appliquées aux projections de population active. Les parts modales utilisées au départ des projections sont issues du RP 2015. Deux scénarios ont été définis : stabilité des parts modales ou report modal de la voiture vers les transports en commun selon les estimations tendancielles du modèle régional de déplacements (Modus).

Pour simplifier, l'ensemble de la population active, y compris les chômeurs (qui en représentent environ 13 % au RP 2015), est prise en compte ici dans les projections des modes de déplacement domicile-travail. Ceci revient à considérer que les chômeurs utilisent quotidiennement les mêmes modes de transport que les actifs en emploi.

Le **modèle régional de déplacements Modus** (MOdèle de Déplacements Urbains et Suburbains), développé par la DRIEA Île-de-France depuis les années 1970, estime la demande en déplacements, tous motifs et tous types de déplacements confondus, et sa répartition sur le réseau routier et des transports en commun. Les données en entrée sont la population et l'emploi répartis à la commune, l'offre de transports, et une modélisation des comportements des individus selon une fonction d'utilité combinant différents facteurs (dont le temps, le coût, et le confort de chaque mode de transport) observés notamment dans les Enquêtes Globales Transport de 2001 et 2010. Modus projette ainsi des parts modales de la voiture et des transports en commun en 2035 en tenant compte des projets de transports qui devraient être mis en service aux horizons donnés, notamment le Grand Paris Express. En revanche, le modèle ne permet pas d'anticiper des changements de comportements liés aux préoccupations environnementales, qui affectent différemment les actifs en fonction de leur génération, ou à une hausse durable du coût du pétrole.

Pour en savoir plus

- Chantoiseau B., Chometon E., Ciesielski H., Louchart Ph., Poncelet Th., Roger S., Wittmann A.-L., « Évolutions conjointes du parc de logements et de la population en Île-de-France - Deux scénarios à l'horizon 2035 », *Insee Analyses Île-de-France* n° 90, décembre 2018.
- Koubi M., Marrakchi A., « Projections à l'horizon 2070 - Une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *Insee Première* n° 1646, mai 2017.
- Koubi M., Marrakchi A., « Projections de la population active à l'horizon 2070 », Insee, *Documents de travail* n° F1702, mai 2017.
- De Biasi K., Labrador J., Louchart Ph., Simonin B., « En 2030, plus d'un actif francilien sur quatre aurait 50 ans ou plus », *Insee Île-de-France à la page* n° 399, novembre 2012.